

COMMISSION DES COUPES DU VAR

La Commission se réunit tous les Jeudis à 14h30

Tél. direct : 04.94.08.60.47

Réunion du Jeudi 31 Octobre 2019

P.V. n° 5

Président : M. Lucien GERARD

Délégué du C.D. : M. Jean Paul RUIZ

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Prochains tirages au sort Jeunes et Seniors

PROCHAINS TIRAGES AU SORT JEUNES et SENIORS

- Le tirage au sort des **Coupes du Var U14, U15, U16, U17** aura lieu le **Jeudi 7 Novembre 2019 à 15h00** au siège du District.

1/8^{ème} de Finale U14 à jouer le 15/12/2019.

1/16^{ème} de Finale U15 à jouer le 01/12/2019.

1/8^{ème} de Finale U16 à jouer le 01/12/2019.

1/8^{ème} de Finale U17 à jouer le 01/12/2019.

Les clubs le souhaitant sont invités à y assister.

RAPPEL : Le Cadrage U18 est à jouer le 01/12/2019.

- Le tirage au sort de la **Coupe du Var Seniors** aura lieu le **Jeudi 5 Décembre 2019 à 15h00** au siège du District.

Ces rencontres de 1/16^{ème} de Finale seront à jouer le 5 janvier 2020.

Les clubs le souhaitant sont invités à y assister.

CORRESPONDANCE

COUPE DU VAR SENIORS

- **SANARY (D2) / SC DRAGUIGNAN (D1) (1/32^{ème} de Finale)** : cette rencontre initialement prévue le 27/10/2019 n'a pu se jouer en raison d'un arrêté municipal. La Commission dit match à jouer le 17/11/2019, journée de rattrapage.

Le club de SANARY doit faire parvenir sa convocation au District dans les délais règlementaires.

- **YOUNG CARITAS 1 / ST MANDRIER 1 (1/32^{ème} de Finale)** : Cette rencontre sera à jouer le 17.11.2019, journée de rattrapage.

*Prochaine réunion
sur convocation*

Le Président : Lucien GERARD
Le Délégué du C.D. : Jean Paul RUIZ